



Minimum vieillesse récupérable sur succession

Par pierre6311

bonjour, je suis invalide et ai peu travaillé. j'aurais droit au minimum vieillesse, mais c'est récupérable sur succession. Or je veux léguer à la famille. on m'a dit que avec l'assurance vie ce ne serait pas récupérable. est ce exact et ou puis je trouver les textes qui le disent ?. merci. cordialement